

La Direction générale de l'enseignement scolaire, dans la **fiche repère pour l'organisation des temps d'observation et d'immersion en milieu professionnel en contexte COVID** a précisé les principes d'organisation des stages, PFMP et séquences d'observation en milieu professionnel à la rentrée scolaire 2020 :

"Le principe est celui d'un accueil en milieu professionnel de tous les élèves, à tous niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect des protocoles sanitaires mis en place dans les entreprises."